



DÉCLARATION DES ÉLUS UTAF AU CE APAX HUB LC-MC AIR FRANCE DU 15 JANVIER 2018

Racisme/Discrimination

Notre entreprise est à l'image de la France, riche en diversités et en talents, mais elle n'en est pas moins touchée par les influences politiques et les orientations de la société même quand celles-ci vont à l'encontre de la dignité des êtres et des valeurs de la république.

Depuis quelques années des séries d'événements portés à la connaissance de tous laissent entendre que des salariés de tout niveau hiérarchique exprimeraient leurs opinions politiques ouvertement invoquant la liberté d'expression alors que celles-ci sont indignes et offensantes.

Usant de stéréotypes et de clichés certains pensent que l'investissement professionnel et la dévotion envers l'entreprise se mesure en fonction de l'origine ethnique ou la couleur de la peau et donc que certains salariés n'auraient pas leur place au sein de notre entreprise.

Aussi certains secteurs d'activité sont hélas connus pour ne pas être ouvert à la diversité. Le silence de tous face au racisme dans l'entreprise laisse place à un sentiment d'impunité, c'est ainsi que récemment des inscriptions des plus abjectes ont été retrouvées, en plus des paroles et des actes auxquels doivent faire face certains salariés se sentant isolés, démunis et condamnés non seulement au silence mais aussi à la résignation.

Suite aux révélations de harcèlement et d'agressions sexuelles qui ont secouées le monde entier la direction a su s'exprimer sur intralignes et a rappelé un certain nombre de règles et de solutions. Comprenant sans nul doute que les phénomènes présents dans la société se retrouvent indubitablement dans l'entreprise.

La charte sociale et éthique condamne ce genre de comportement. Sachant cela, L'UTAF demande à la direction d'exprimer clairement sa position vis-à-vis des actes racistes dans l'entreprise, Mais surtout de la faire connaître par les moyens qu'elle jugera utile à chaque salarié de l'entreprise.

Pour rappel le général Silveria de l'armée américaine, devant l'ensemble des militaires de sa base, lors d'une conférence de presse à très fermement condamné les comportements racistes, l'entreprise française EY France a licencié un de ses salariés ayant tenu des propos racistes sur les réseaux sociaux ,l'ancienne garde des sceaux Christiane Taubira a obtenu justice face aux propos racistes d'une élue locale et une amende a été adressée au club dont les supporters ont scandé des insultes racistes au footballeur Blaise Matuidi.

L'UTAF s'inscrira dans toutes les démarches visant à faire valoir le droit au respect et à la dignité.